



**NEW**

**DARIYAN**  
SHAMARDAL et DARYAKANA

www.harasdumontgoubert.com

HARAS DU MONT GOUBERT

**3000 € HT**

# LES ÉLECTIONS S'INVITENT À L'AG DES AQPS

DR



Samedi, à Auteuil, s'est déroulée la 101<sup>e</sup> édition de l'assemblée générale des AQPS, une association qui s'était une nouvelle fois associée à Alliance Galop pour les élections socioprofessionnelles. Plusieurs intervenants se sont succédé : Antoine-Audouin Maggjar, Nelly de la Guillonnière, Thibault Juhen, le Dr Sonia Wittreck, Pierre Laperdrix, Thomas Leffray et Patrick Klein. Et s'il a été question du fonctionnement de cette association forte de 600 membres, du programme de courses ou encore du stud-book AQPS, l'élection du 12 décembre prochain a bien sûr été abordée avec même une brève prise de parole en fin d'AG de deux des candidats à la présidence de France Galop (Louis de Bourgoing et Guillaume de Saint-Seine, Jacques Détré étant retenu à sa clinique).

## Hervé d'Armaillé, président de l'association AQPS

### « Le premier sujet qui nous mobilise est celui du 2/3 – 1/3 »

« Le résultat des élections socioprofessionnelles nous a été très favorable. Beaucoup d'entre vous ont travaillé vigoureusement pour que les listes d'Alliance Galop réussissent et ce travail a été récompensé par l'élection de six de nos candidats au comité de France Galop, soit un de plus qu'il y a quatre ans. Nous arrivons en tête chez les propriétaires et en deuxième position chez les éleveurs. Nous avons aussi gardé la région Centre-Est avec l'élection de Michel Contignon. Ces élections ont aussi été marquées par de regrettables manœuvres. Il ne faut pas que la part d'ombre

née de cette tactique politicienne nuise au travail collectif qui doit être fait ces prochaines années. La deuxième phase de ce renouvellement approche. Il va falloir désigner une nouvelle équipe pour diriger le Galop français. Permettez-moi d'abord de rendre hommage à Édouard de Rothschild pour tout le temps et l'énergie qu'il a consacrés au service des courses françaises. Parlons maintenant de notre avenir et de ce que nous en attendons. La réussite d'Alliance Galop aux dernières élections doit convaincre le futur président de prêter l'oreille et de veiller à ce que nos représentants participent aux débats et aux décisions. Ils ont été élus par des éleveurs et des propriétaires concernés et impliqués. Il serait donc inconséquent de ne pas tenir compte de leur vote et de négliger un suffrage

## ●●● Les élections s'invitent à l'AG des AQPS

d'autant plus significatif que le nombre de nos électeurs s'est maintenu alors que globalement l'abstention a battu des records. Le premier sujet qui nous mobilise est celui du 2/3 - 1/3. Régulièrement, on entend çà et là des voix qui proposent d'y mettre un terme. Les trois candidats connus à ce jour nous ont assuré qu'ils ne remettraient pas en cause cet équilibre important. Il est aussi question des primes à l'éleveur sur des sujets exportés. Au-delà du fait qu'il soit naturel de récompenser ceux qui produisent des chevaux d'exception, on notera que les éleveurs n'ont que très peu la possibilité d'influer sur la destination de leurs produits. Garder longtemps l'ensemble de sa production demande des moyens que peu d'entre nous pourraient se permettre. Pourquoi faudrait-il pour autant pénaliser les éleveurs de chevaux, qui, au bout du compte, se font applaudir avec le suffixe FR au meilleur niveau de l'obstacle européen. N'est-ce pas un problème pour le plat ? Faut-il avoir honte d'exporter avec succès ? Cela d'autant plus que ce budget est la plupart du temps réinvesti en France. Il y a ensuite les spécificités de notre programme. Si une course AQPS en plat ou sur les obstacles a le malheur d'être un peu creuse, c'est haro sur le baudet à tous les coups. C'est comme si les AQPS avaient le monopole des courses creuses. Ce qui est avéré en revanche, c'est que nous avons travaillé sur ce sujet sans relâche avec les services de France Galop, dont nous apprécions le soutien et le professionnalisme. Nous avons accepté, pour l'intérêt général, de supprimer de nombreuses courses par le passé. En revanche, ce que l'on peut vérifier, c'est que notre programme fonctionne dans son rôle de sélection et de préservation de nos chevaux. C'est justement le premier rôle d'un programme et, à ce titre, de créer des passerelles efficaces entre le plat et l'obstacle. J'en veux pour preuve la réussite sur les obstacles de deux récents gagnants du Prix Jacques de Vienne (Gr1 plat AQPS), Irish Point et July Flower, qui ont gagné respectivement un Gr1 à Aintree et obtenu une deuxième place du Prix Renaud du Vivier (Gr1) à Auteuil. Tout ça pour répéter que, si le chiffre d'affaires des courses est crucial, le rôle d'un programme est avant tout de révéler et d'améliorer la sélection. De ce point de vue-là, les AQPS n'ont pas grand-chose à prouver. À ce sujet, permettez-moi une réflexion plus globale.

Le calendrier d'obstacle en France est pratiquement le même qu'à la création de France Galop dans les années 1990. Depuis, pourtant, tout a changé : les programmes de province sont devenus premiums, le centre de gravité de l'entraînement s'est déplacé, son environnement et son modèle économique ont changé, le climat aussi. A-t-on pris le recul nécessaire pour nous adapter à ce nouvel environnement ? Peut-être faut-il réfléchir à un calendrier qui réponde à cette nouvelle donne et aussi au rôle qu'on

occupera dans l'obstacle français ? C'est un projet très important. Auteuil n'est pas, aujourd'hui, à la hauteur. Il doit entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Nous avons tous une relation particulière avec ce site car il évoque pour nous des tas de souvenirs. France Galop travaille sur différentes options de transformation d'Auteuil avec un budget de plusieurs millions d'euros. On ne peut que s'en féliciter et nous participons avec plaisir à ce projet. »

### Pierre Laperdrix, responsable des programmes à France Galop

#### Le point sur les effectifs et les partants

« Les chiffres sont arrêtés au 26 novembre 2023. Les effectifs des AQPS de 3ans et 4ans progressent en 2023. Ils baissent chez les chevaux de 5ans et au-dessus, ce qui était déjà le cas en 2022. À ce stade de l'année, moins de chevaux de 2ans sont déclarés à l'entraînement. Il faudra surveiller ce chiffre l'année prochaine, voir si l'on est sur une baisse structurelle ou s'il s'agit juste d'un retard des chevaux à l'entraînement. Les indicateurs sur les courses plates AQPS en matière de nombre de partants sont bons. En considérant les courses qui doivent encore avoir lieu, la moyenne du nombre de partants sera comparable à celle de 2022 (8,8). Il est bon de rappeler aussi cette règle qui veut que les courses sur 2.800m et plus soient ouvertes à tous les chevaux et donc les AQPS peuvent les courir. En obstacle, les indicateurs sont un peu plus dégradés en matière de partants et de courses creuses par rapport à 2019 (42 % de courses creuses en 2019, contre 56 en 2023). Mais la moyenne de partants en 2023 (8) est légèrement supérieure à celle de l'an dernier (7,8). Si l'on s'intéresse aux courses creuses en obstacle, on en compte 56. On s'aperçoit que huit des neuf cross au programme AQPS (88 %) sont des courses creuses et que 42 steeple (sur 87, soit 48 % des steeple) réunissent aussi moins de sept partants. En allant plus dans le détail, c'est surtout durant l'été que l'on retrouve ces courses creuses. Alors que les effectifs de chevaux de 3ans AQPS était supérieurs en 2023 aux années précédentes, la moyenne de partants dans les Groupes AQPS en plat a largement baissé (- 3 partants par course). Deux courses ont été promues : le Prix Richard de Gennes (sans changer de date) et le Prix du Tremblay, qui a été amené début octobre afin de ne pas concurrencer les Prix de l'Avenir et des Guilledines. Chez les chevaux d'âge, la moyenne de partants dans les courses de Groupe s'est nettement améliorée, passant de 8,3 à 10,6. Passé de Saint-Cloud à Fontainebleau afin de se courir le même jour que le Prix Jacques de Vienne, le Prix Chloris, avec 9 partants en 2023, n'est plus une course creuse. »